



Ces employés de la société d'Hygiène et de salubrité du Cameroun réclament un paiement de 20,6 milliards de FCFA pour leur prestation, et 2 mois de salaires impayés.

La société d'Hygiène et de salubrité du Cameroun (Hysacam) passe un sale temps à Douala. Il se trouve que ces employés sont mécontents et compte manifester. Ils réclament à l'entreprise le paiement de leur prestation chiffré à 20,6 milliards de FCFA. Ils demandent aussi à percevoir les salaires des mois d'octobre et novembre 2020. Il

Par voie de correspondance, ces employés mécontents d'Hysacam ont fait connaître à leur hiérarchie leur désir d'observer un mouvement d'humeur. Dans leur correspondance, ils ont indiqué vouloir observer un «mouvement d'arrêt de travail suite à plusieurs manquements liés aux conditions de travail qui sont devenues très difficiles». La correspondance adressée au chef d'agence est passée par le Syndicat interrégional des travailleurs d'assainissement, propreté et activités connexes du Cameroun (SYNITAPACC).

En plus de réclamer deux mois de salaires impayés, les employés mécontents d'Hysacam dénoncent le non reversement des cotisations mensuelles de la mutuelle.

«Nous lançons un appel à la grève des salariés de votre agence HYSACAM Douala. Ce mouvement à l'initiative du syndicat suite à la saisine à nous par vos délégués du personnel,

prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressés sur l'ensemble de tous les quarts de services», peut-on lire dans le document signé par dix syndicalistes.

Pour tout ce qui est rapporté, les employés d'hysacam de Douala entendent ne pas travailler durant des jours précis.

D'abord le 11 décembre 2020 pour le non-paiement des salaires du mois d'octobre 2020, ensuite le 16 décembre 2020 pour le non-paiement des salaires du mois de novembre 2020, et enfin le 23 décembre 2020 pour le non-paiement de la gratification 2020.

ACP
